

La Gazette de Vallabrix



Juillet 2013

N°59

LE MOT DU MAIRE

Au mois de juillet, avec la rénovation du bâtiment de la mairie, nous allons démarrer le dernier grand chantier de notre mandature. Nous avons opté pour un projet modeste qui permettra d'avoir un bâtiment moins consommateur d'énergie et d'être aux normes de sécurité et d'accessibilité. Le secrétariat sera installé au rez-de-chaussée ainsi que le bureau du Maire. Une salle de travail pour les élus et un local pour le personnel seront disponibles à l'étage. La salle de mariage est déplacée provisoirement à la salle socio-éducative, elle sera installée à l'avenir dans le bâtiment de l'école lorsqu'un nouveau groupe scolaire sera construit.



Après avoir fait passer un organisme de contrôle à l'église, nous avons dû faire effectuer des travaux de mise aux normes électriques et installer un bloc anti-panique. Le coût de ces travaux est de 2 000 euros.

En ce qui concerne l'école, Belvezet a décidé de rejoindre notre SIRP, nous allons accueillir quelques élèves de cette commune. Malgré une baisse conjoncturelle des effectifs, nous ferons le maximum pour conserver la troisième classe.



Nous nous sommes fortement mobilisés contre la décision du Conseil Général de demander 880 euros aux communes pour le transport de chaque élève de maternelle empruntant le réseau Edgard. Face aux réactions des élus, le Conseil Général est revenu sur cette mesure qui stigmatisait l'école maternelle et qui pénalisait les petites communes rurales.

Nous faisons le maximum pour éviter que Vallabrix devienne un village dortoir. Il faut donc maintenir et développer les activités économiques et les services publics. Nous soutenons aussi les différentes associations qui proposent de nombreuses activités.

L'esprit associatif repose sur le bénévolat et permet d'offrir des services et des activités dans les meilleures conditions. Reposant souvent sur un trop petit nombre de personnes, les associations sont des entités fragiles. Pour les pérenniser, j'invite le plus grand nombre de personnes qui fréquentent les activités proposées par les associations ainsi que les intervenants à s'investir dans le milieu associatif.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances ainsi qu'un bon été.

Bernard Rieu

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ACCUEIL DE LA MAIRIE

LE SECRETARIAT de la mairie accueille le public :

LUNDI MATIN : 7H À 12H.
MERCREDI MATIN : 7H À 12H.
VENDREDI MATIN : 8H À 11H

Tél. : 04 66 22 58 12
Fax. : 04 66 22 01 48
Courriel : mairie.vallabrix@wanadoo.fr

Les informations concernant des pannes (eau, électricité...) sont immédiatement disponibles sur le site : www.vallabrix.com et affichées en mairie.

FORAGE DES SABLONS

Le cabinet Berga Sud a réalisé différents tests sur le captage des Sablons nécessaires à l'hydrogéologue pour obtenir une nouvelle DUP sur l'eau potable.

Voici la conclusion de ce rapport disponible en totalité sur le site de Vallabrix.

« Les nouveaux essais par pompage réalisés sur le site des Sablons ont permis de confirmer les caractéristiques hydrodynamiques de l'aquifère capté et la bonne productivité du site compatible avec les besoins actuels et futurs du village de Vallabrix.

Les eaux pompées présentent une excellente qualité bactériologique et chimique à l'exception de quelques traces de pesticides.

L'environnement du captage ne pose pas de problème particulier, la qualité de l'eau devra néanmoins être contrôlée en cas de déversement accidentel d'hydrocarbure au niveau de la carrière Fulchiron ou du stockage de l'entreprise Depasse. »

M Guy Valencia, hydrogéologue agréée par l'agence régionale de santé (ARS) a réalisé un rapport transmis à l'ARS. Sa conclusion est la suivante :

« Un avis sanitaire favorable est donné pour l'utilisation des eaux du « captage des Sablons » aux fins de desserte en eau destinée à la consommation humaine de la commune de Vallabrix sous l'expresse condition de mettre en œuvre les prescriptions du présent rapport d'hydrogéologue agréé en Matière d'Hygiène Publique par le Ministre chargé de la santé.

Les débits susceptibles d'être fournis par le captage dit des Sablons devront être compatibles avec les prescriptions du Code de l'Environnement, lesquelles visent à limiter l'incidence des prélèvements sur le Milieu Naturel. »

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DE LA COMMUNE

En 2012, la consommation électrique des équipements communaux s'est élevée à 102 MWH ou 102 000 KWH pour un coût total de 12 760.85 euros.

Le prix moyen du KWH, abonnement compris est donc de 12.5 centimes d'euros.

L'éclairage public a consommé 49 000 KWH ce qui représente 48% de la consommation totale.

Les stations de pompage pour l'eau et l'assainissement ont utilisé 30 000 KWH (30%).

Les bâtiments communaux dont les écoles ont nécessité 23 000 KWH pour l'éclairage, le chauffage et la climatisation pendant les périodes chaudes (école préfabriquée).

ÉTAT CIVIL

le 24 février 2013
Naissance de Adrian Lopez
à Nîmes

le 10 mars 2013
Naissance de Lisa, Lola, Sacha Mayenobe
à Nîmes

le 9 mai 2013
Naissance de Lesly, Maria, Najat Souro
à Paris 15ème

Le 13 mai 2013
Décès de Lesly, Maria, Najat Souro
à Paris 15ème

le 17 mai 2013
Décès de Hélène, Janine Roignant,
épouse Bourdet, à Nîmes

le 1er juin 2013
Mariage de Claudia Depasse
avec Nicolas Mourbrun

le 2 juillet 2013
Décès de Marcel Augustin Boutaud à Uzès

CARRIÈRE : VERS UN NOUVEL ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

La demande d'extension et d'augmentation de la production déposée par l'exploitant est sur le point d'aboutir. Après un an de discussion sur les conditions d'une réhabilitation complète et durable de notre site, nous attendons la parution du nouvel arrêté préfectoral. Nous nous préparons à le contester si nos demandes ne sont pas prises en compte. Deux raisons nous incitent à ne pas accepter une situation de plus en plus défavorable pour la commune :

- le retard pris depuis 12 ans dans les travaux de restauration du paysage a fortement dégradé notre environnement,
- l'extension sur Saint-Victor est prévue sans compensation financière alors que les installations restent sur Vallabrix.

En commission des carrières (14 juin 2013), la mairie a défendu la position suivante :

- priorité à la réhabilitation des fronts du côté de Vallabrix, avec des délais courts pour aménager les banquettes et végétaliser. Sur la partie Est, une nouvelle étude doit être engagée (réduction de la hauteur des paliers à 5m).
- création d'un comité pour suivre l'application de l'arrêté à partir de données précises: des mesures concernant les prélèvements en eau et les bruits, l'analyse des boues de décantation, un état des installations destinées à limiter l'ensablement des cours d'eau, un état de la stabilité des gradins, un bilan sur l'évolution des plantations et la réalisation des banquettes.
- maintien de l'autorisation à 250 000t extraites par an, l'objectif étant de préserver la ressource et de modérer l'impact de l'exploitation sur l'ensemble du massif. Nous ne voulons pas prendre la responsabilité d'obliger la commune dans l'avenir à condamner l'accès public à une zone naturelle de 90 ha. Nous nous sommes placés dans la logique du rapport ONF-RTM qui envisage « une fréquentation post-exploitation avec un bon niveau de sécurité » et « une gestion du site par la collectivité avec des moyens raisonnables. »

Au cours des réunions avec les services de la Préfecture, nous avons défendu la nécessité d'établir un nouveau contrat de foretage. Il ne nous paraît pas cohérent que l'usine continue à traiter les matériaux sur Vallabrix et à les transporter, même partiellement, par le nord sans qu'un pourcentage de leur vente ne soit concédé à la commune.



Partie Est à remodeler avec paliers de 5 mètres. Nouvelle étude à produire.



Couverture végétale spontanée sur le versant Sud (Saint-Victor-des-Oules)



Vue générale de la partie Ouest en l'état actuel



Partie Ouest - paliers aménagés et végétalisés (mai 2013)

Odile Pernin-Vidal

PLU

POINT SUR LE P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

29/04/2013 : Approbation par le Conseil Municipal.
Le PLU est consultable en Mairie et sur Internet.
En terme de droit le PLU est opposable, c'est-à-dire que ses effets sont reconnus par tous et donc opposables à tous.

Rappel de quelques dates :

- 16/11/2009 : Prescription du PLU.
- 12/03/2013 : Arrêt du PLU (Avis favorable).
- 29/04/2013 : Approbation du PLU.

Pourquoi un PLU ?

Selon la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (loi SRU), le passage au PLU constitue une obligation réglementaire des lors que la commune souhaite apporter des modifications significatives et importantes au document d'urbanisme en vigueur (la carte communale).

Le PLU est le principal document de planification et de gestion de l'occupation des sols pour une commune. Pour Vallabrix, il remplace la carte communale et ouvre ainsi l'ensemble du territoire de la commune.

Le document est là pour organiser la règle générale. Les discussions lors de son élaboration et son contenu ont eu pour objectifs de répondre à l'intérêt commun et de développer un projet de portée collective, en créant un document unique de référence.

Concrètement le PLU doit anticiper les évolutions du territoire communal.

- Construction d'un nouveau « centre de village », comprenant une école avec des dépendances (espace et équipements sportifs, cantine) ainsi que des voies de circulation adaptée avec transports scolaires et des espaces de stationnement.
- Aménagement d'un parking face au cimetière, à l'usage du cimetière et des différentes manifestations ayant lieu dans le village (fête votive, marché, vides greniers etc..)
- Aménagement de la Mairie pour la récupération des bâtiments actuels de l'école.
- Maîtrise du développement urbain pour la création de zones à urbaniser aménagées, comprenant divers logements et des logements aidés, comme la loi l'impose pour répondre aux orientations de la loi SRU.
- Optimisation des espaces déjà urbanisés.

Dans cette perspective, il était donc indispensable de procéder tout au cours de l'élaboration du PLU à des études et des aménagements :

- La construction d'une nouvelle station d'épuration. Une nouvelle DUP (déclaration d'utilité publique) pour augmenter notre capacité d'approvisionnement du réservoir.
- La réalisation d'un Schéma Directeur d'Eau Potable.
- Des travaux pour augmenter la pression de l'eau afin de mieux desservir les habitations situées sur les hauteurs.

- Le goudronnage de nombreuses voies.

D'autres travaux importants sont prévus depuis longtemps et devraient prochainement aboutir comme :

- La réfection de la traversée du village et l'enfouissement des différentes lignes sur la D5.
- La remise en état de l'entrée Est du village.

Aujourd'hui la commune de VALLABRIX possède l'outil indispensable qui lui permettra de se développer harmonieusement pour les 10 prochaines années.

François Cordier

RÉÉDITION DU LIVRET

« BALADE DES ARBRES »

Le club nature réédite cette année son livret de la balade des arbres. Les deux circuits de découverte ont été modifiés, les notices botaniques revues. Sylvie Lafay a été chargée du travail d'infographie et d'impression.

La mairie apporte un soutien matériel à ce projet qui repose sur l'investissement des animateurs du club. Le livret est disponible gratuitement à la mairie. Il est vendu 1,50 € dans les offices de tourisme.

La commune aurait souhaité que dans le cadre de sa compétence tourisme, la CCPU s'approprie ce livret et le valorise. Cet espoir risque d'être déçu. Pourtant les itinéraires balisés de Vallabrix offrent aux touristes de l'Uzège un moyen original de découvrir la nature méditerranéenne.

Odile Pernin-Vidal



BALADE
DES ARBRES

Vallabrix

LE CEPEC À VALLABRIX ?



Le CEPEC est le Centre d'Etudes de Protection et d'Élevage des Chéloniens (tortues). Il possède les infrastructures et les autorisations nécessaires pour accueillir les tortues.

Le centre possède son propre cheptel mais aussi d'autres spécimens provenant de cessions, de pensions de particuliers et de sa-

sies administratives.

Le centre est installé à Saint Quentin depuis plusieurs années. Ses responsables sont à la recherche d'un terrain pour se développer, créer des activités pédagogiques et dans un futur proche accueillir des visiteurs.

M. Morcillo, responsable du CEPEC est venu présenter le centre au conseil municipal. Le terrain communal avant la station d'épuration peut convenir pour installer le CEPEC. Cette installation permettrait de créer quelques emplois locaux et de faire venir des touristes sur Vallabrix.

Dans un proche avenir, le Conseil Municipal prendra une décision sur ce projet.

TAXE

UNE TAXE SUR LA CESSION DES TERRAINS NUS RENDUS CONSTRUCTIBLES.



Avec le PLU, quelques terrains ont été rendus constructibles. En date du 11/07/2011, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour instaurer cette taxe lors de la cession à titre onéreux de terrains nus

qui ont été rendus constructibles du fait de leur classement par un Plan Local d'Urbanisme dans une zone urbaine.

Le Conseil Municipal a considéré que cette taxe permettrait de financer en partie les équipements publics qu'il faut construire lorsque le village s'agrandit.

Cette taxe est :

- Assise sur un montant égale au 2/3 du prix du terrain
- Egale à 10% de ce montant
- Exigible lors de la première cession à titre du terrain, intervenue après son classement en terrain constructible.
- Due par le cédant

ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS



Le centre de chirurgie cardiaque de Nîmes, implanté à l'hôpital privé des Fransiscaines, s'est tourné vers les collectivités pour leur demander un soutien face à la menace qui pèse sur son activité. En effet, dans le cadre d'une politique de réduction du nombre de centres, l'Agence Régionale de Santé prévoit de ne

pas renouveler sa demande d'activité. Or ce centre jouit d'une excellente réputation et permet à une large population de bénéficier de soins de grande qualité. La commune a délibéré en faveur de son maintien dans la région Languedoc-Roussillon.

LISTE ÉLECTORALE



La liste électorale de Vallabrix fait l'objet d'une révision annuelle au cours d'une période qui débute le 1er septembre et s'achève le dernier jour du mois de février.

Cette révision est prise en charge par une commission administrative qui examine toutes les rectifications à apporter.

Les missions de la commission sont les suivantes :

- statuer sur les demandes d'inscription,
- examiner la liste nominative transmise par l'INSEE des personnes susceptibles d'être inscrites d'office (celles atteignant l'âge de 18 ans),
- procéder aux radiations

Quelle est la composition de la commission ?

- Le Maire
- Un délégué de l'administration désigné par le préfet, pour la commune, il s'agit de M. Jacques Laborderie de Saint-Quentin.
- Un délégué choisi par le président du tribunal de grande instance, il s'agit de Marie-Hélène Vaux.

Ces 2 délégués ne sont pas nécessairement choisis parmi les électeurs de la commune.

Où et quand puis-je m'inscrire sur les listes électorales ?

Vous pouvez déposer votre demande d'inscription en mairie à tout moment de l'année

Bernard Rieu

TRI SÉLECTIF

Où va quoi ?

R	Reste	
E	Colonne à emballages (vides)	
P	Colonne à papier (propre)	
V	Colonne à verre	
D	Déchetterie	
C	Composteur	
A	Autres lieux (0.810.443.629)	
1	2	Deux possibilités parmi les choix ci-dessus classés par priorité

Acide	D	Aérosol tête de mort	D
Amiante	A	Ampoule basse conso.	D A
Ampoules	D	Appareil électroménager	D
Assiette en carton	R	Assiette en plastique	R
Assiette en verre	D	Barquette aluminium	E
Barquette plastique	R	Barquette polystyrène	R
Batteries	D	Bidon huile moteur	D
Bocal, pot en verre	V	Boîte oeufs carton	C E
Boîte oeufs plastique	R	Boîte de conserve	E
Bombe, Spray	E D	Bouchon liège	R
Bouchon plast. & métal	E	Bouteille de gaz	A
Bouteille huile plastique	E	Bouteille huile verre	V
Bouteille plastique	E	Bouteille verre	V
Branchage	D	Brique alimentaire	E
Brosse à dents	R	Cigarettes	D
Canettes métal	E	Cartonnettes propres	E
Cartonnettes souillées	R	Carton (gros)	D
Cartouche d'encre	D	Casseroles	D
Chaussures	A D	CD/DVD/K7	D
Couche culotte	R	Coton tige	R
Dentifrice (tube)	R	Encombrants (objets gros)	D
Enveloppe	P	Épluchures, pelures	C R
Essuie-tout (papier)	C R	Extincteur	A
Faïence, porcelaine	D	Feuillage	C D
Film plastique étirable	E	Film plastique rigide	R
Filtres, marc de café	C R	Flacons	E
Fleur fanée, plante	C R	Gazon, herbe	C D

Gel douche (flacon)	E	Godet plastique	D
Gravats	D	Grillage	D
Huile (friture, vidange)	D	Javel (bidon)	E D
Jouets (petits)	D R	Journaux, catalogues	P
Laine de verre	D	Lampe	D
Livre, Magazine, revue	P	Matelas	D
Médicaments	A	Meuble	D
Miroir	D	Moquette	D
Mouchoir en papier	R C	Néon, tubes fluoresc.	D
Ordinateur	D	Papier absorbant	C R
Papier peint	D	Papier propre	P
Paquet de café	R	Peinture (pot, bombe)	D
Pile	D A	Planche bois	D
Plâtre et placo	D	Pneu	A
Poêle	D	Polystyrène	D
Pot plast. (yaourt, crème...)	R	Pot de gel (tube)	E
Poterie	D	Radiographie	D
Rasoir jetable	R	Réfrigérateur	D
Restes de repas	R	Sac papier	P
Sac plastique	E	Seringue	A
Solvants	D	Stylo, feutre	R
Téléphone mobile	D	Tubes essuie-tout, WC	E
Tuyau plastique, PVC	D	Ustensiles de cuisine	D
Vaisselle (verre, porcelaine)	D	Végétaux	D
Vélo	D	Verre à boire	D
Vêtements	A D	Vitre	D

INTERCOMMUNALITÉ

PROJET INTERCOMMUNAL SUR LES MÉDIATHÈQUES DE MONTAREN-SAINT-QUENTIN-VALLABRIX

Un projet de mutualisation des ressources et de certaines activités des médiathèques des 3 villages a été engagé depuis le mois de janvier 2013.

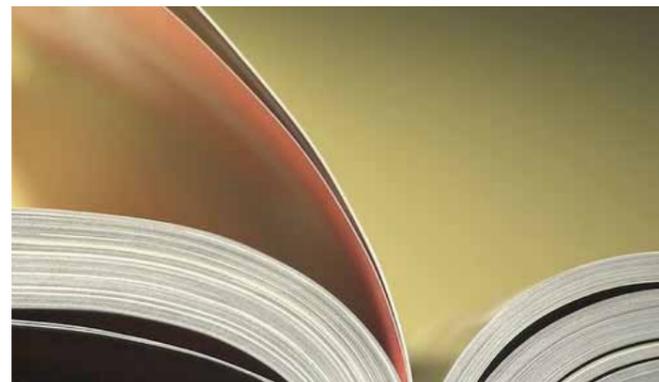
Au niveau de la CCPU, la compétence « culture » et plus particulièrement la compétence « lecture publique » n'a pas été prise. Or les communes ont intérêt à se regrouper pour offrir aux publics des médiathèques davantage de services et de choix. D'où la décision de créer un groupe de réflexion intercommunal sur la mise en réseau de 3 médiathèques.

Ce travail de longue haleine nécessite l'informatisation de chaque médiathèque et son rattachement à un portail internet commun. A Montaren et à Saint-Quentin l'informatisation est achevée. À Vallabrix, la médiathèque a sollicité une subvention de la Région pour s'équiper d'un logiciel.

En attendant d'aller plus avant dans ce projet, les 3 communes ont souhaité organiser en partenariat un ensemble de manifestations liées au festival du livre de Saint-Quentin la Poterie, édition 2013.

L'artiste Nicole Minck de Saint-Quentin sera présente à Montaren et à Vallabrix pour « Livres en balade ». Elle propose à un groupe de 10-12 personnes de réaliser un carnet de village, suite de croquis pris sur le vif.

Inscriptions à la médiathèque de Vallabrix du 16 au 20 septembre - Une participation modique sera demandée aux participants. (04 66 03 18 86)



2ÈME MARATHON D'ÉCRITURE,

Les 14-15 septembre
Centre social de Saint-Quentin
24h d'écriture en continu.

2 prix décernés : un prix pour l'écriture d'un texte sur un sujet imposé par le jury / un prix pour l'écriture d'un texte libre. A vos plumes! Le jury lit et délibère entre le 17 et le 23 septembre.

Écriture en balade

En marge du marathon de Saint-Quentin, un livre d'or sera déposé dans les médiathèques où chacun viendra écrire à sa convenance... selon quelques règles toutefois. Il s'agit d'un jeu littéraire intercommunal !

Date limite des inscriptions au marathon: le 30/08/2013

6ÈME FESTIVAL DU LIVRE LE LIVRE EN JEU

Le dimanche 29 septembre
Centre social de Saint-Quentin

Au programme : exposants, conférences et concours de livres-objets. Repas pris en commun et animations.

Nous espérons que les lecteurs des médiathèques auront plaisir à participer à ce programme et que le public viendra nombreux dans les 3 communes.

Odile Pernin-Vidal



Quelques équipes participantes

INAUGURATION DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ

En partenariat avec le centre social de Saint-Quentin-la-Poterie, la mairie a inauguré la place la Liberté le samedi 6 juillet 2013.

Le début d'après-midi était consacré à un concours de boules, avec une mise de 100 €. Six équipes se sont disputés ce lot, dans une ambiance familiale. En fin d'après-midi, René Doumergue a ravi un public attentif en faisant revivre les expressions méridionales autour de la pétanque

Cette manifestation a également permis de saluer le travail effectué par l'équipe des chantiers d'insertion et de recevoir un écrivain qui participe à la 6ème édition du Festival du livre de Saint-Quentin.

Nous remercions René Domergue d'être venu parler avec brio des traditions méridionales et Lionel François d'avoir organisé le concours de boules.

Odile Pernin-Vidal



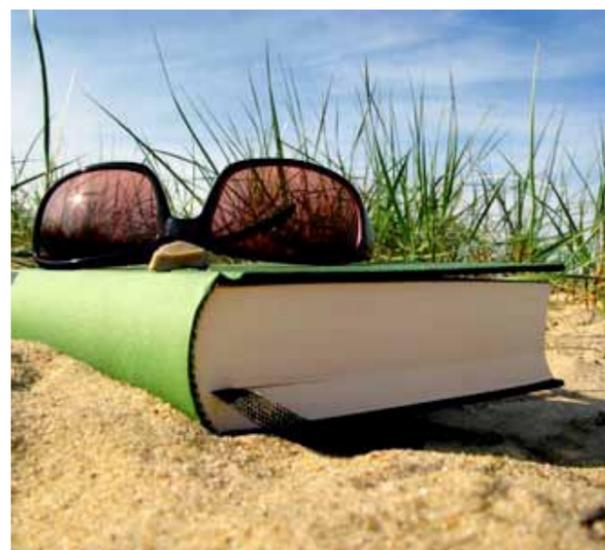
Inauguration de la place avec Bernard Rieu et Mathys Lafay



René Doumergue



Un public attentif



« LIVRES EN BALADE » DANS LES MÉDIATHÈQUES

Sandrine Messian, bibliothécaire à Montaren, organise chaque année début septembre une journée de grand déballage où les ouvrages qui ne sont pas conservés sur les rayons de la médiathèque sont mis à la disposition du public. Cette manifestation aura lieu :

Le 7 septembre à Montaren
Le 14 septembre à Saint-Quentin
Le 21 Septembre à Vallabrix

SOIRÉES D'ÉTÉ...ou presque

THÉÂTRE – 7 JUIN

La troupe d'Aigaliers, Tréteaux Tremplin Théâtre, est venue représenter une pièce peu connue de Georges Pérec, « *La poche parmentier* ». Toujours aussi énergiques, les acteurs sont aujourd'hui dirigés par un nouveau metteur en scène qui continue le travail de Lydie Azan.

Anne-Marie Boulay avait retenu une date du mois de juin pour donner une représentation à Vallabrix, voulant marquer le premier anniversaire de l'inauguration de la médiathèque. Le temps incertain n'a malheureusement pas permis que la scène soit montée à l'extérieur.

Nous souhaitons renouveler ces rendez-vous avec le théâtre qui sont des moments rares dans des communes comme les nôtres. Merci aux comédiens qui viennent nous faire rêver le temps d'un spectacle.

CONCERT – 29 JUIN

Colette Nadal connaît bien Vallabrix. Elle y a des attaches familiales. C'est tout naturellement qu'elle a proposé de faire venir l'orchestre philharmonique de Montpellier Jacou dont elle assure l'administration, un ensemble de 55 musiciens qui s'est déplacé bénévolement avec ses percussions et ses instruments à vent.

Adossé au mur du château, avec les arbres du parc en arrière-plan, l'orchestre a interprété un programme varié, passant de la musique de films à une composition spécialement écrite pour des percussions. Le public a été conquis. Les solistes qui s'étaient joints à l'ensemble musical ont donné toute la mesure de leur talent. Dirigé par un très jeune chef, l'orchestre a transporté les auditeurs bien loin des collines de l'Uzège, avec son répertoire évoquant l'Ouest américain. Une soirée exceptionnelle.

Nous remercions chaleureusement Colette Nadal et son mari de l'avoir offerte au public de Vallabrix.



MARCHÉ NOCTURNE – 17 JUILLET

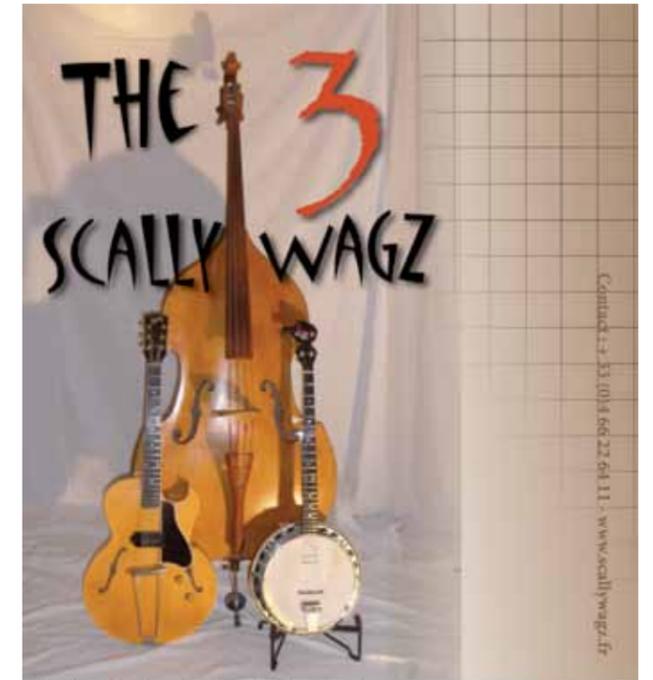
Les marchés nocturnes reprennent avec le début des vacances d'été.

Initiée par l'office du tourisme en 2012, cette opération a remporté un large succès.

A Vallabrix, l'animation musicale est confiée au groupe de Mike Fairbairn, The 3 Scallywagz. Ambiance festive assurée.

Cette année, les producteurs locaux seront présents sur le marché.

Odile Pernin-Vidal



THE 3 SCALLYWAGZ !

Une grande diversité de styles de musique, jazz, blues et rock, des mélodies dansantes.

Ce trio de contrebasse, banjo et guitare a déjà prouvé son efficacité en concert. Les gens dansent, sourient, se laissent porter aux larmes de joie ou de tristesse, d'autres écoutent tout simplement les voix mélodieuses et charmeuse de nos trois musiciens talentueux.

Cela parle de soi.

A découvrir, écouter et consommer sans modération.

Un vrai régal !

NETTOYONS LA NATURE

La matinée du 14 mai a été consacrée à nettoyer la nature. Opération proposée par le SICTOMU à toutes les communes, elle a reçu une réponse favorable des élus de Vallabrix.

Une petite réunion de mise au point avait permis de décider du lieu et des moyens mis en place. Sept personnes volontaires sont venues devant la mairie, nous sommes allés sous la côte longeant la route de Bagnols, au sentier qui descend vers l'ancien captage. Cette zone débroussaillée par le conseil général avait laissé apparaître des multitudes de déchets.

Nous avons rejoint la tranchée en fin de matinée pour continuer le nettoyage de la zone située derrière les habitations de la rue des Aires. Tous les objets divers ramassés étaient triés à l'aide du mini dépliant « Où va quoi » et sur les conseils de l'ambassadrice du tri.

Ainsi après avoir fait des tas, nous avons chargé un camion complet de ferrailles, puis stocké devant le hangar communal de nombreux sacs de déchets divers pour la déchetterie. Un tas d'une trentaine de pneus a également été récupéré.

Au fur et à mesure nous avons rempli tous les sacs que le Sictomu avait fournis, nous avons déposé dans les colonnes les emballages et les verres. Cette opération s'est terminée à midi par un petit apéro chez M. le Maire.

Le renouvellement de cette démarche devrait se faire chaque année.



CLUB NATURE



L'Argiope fasciée

Le mâle est cinq fois plus petit que la femelle et doit se tenir prêt à affronter sa belle pour ne pas être dévoré lors de l'accouplement.

La ponte est protégée par une première enveloppe de soie en forme de dé à coudre avec un couvercle et en externe en forme d'œuf de pigeon fixé aux broussailles.

Sa toile se reconnaît par un ruban de soie en forme de zigzag faisant penser à une fermeture à glissière.

Les araignées sont carnassières et tous les insectes peuvent se faire prendre aux pièges tendus dans tous les recoins.

Le club nature se porte bien. Nous sommes en moyenne une dizaine de participants aux balades dominicales (le 2^{ème} dimanche du mois de 9 à 11h.). Nous avons modifié le circuit des arbres de Vallabrix, n'hésitez pas à le découvrir, le nouveau livret explicatif est disponible sur demande ou en Mairie. Nous avons dernièrement participé à l'opération « nettoyons la nature » proposée par le Sictomu. Une balade nocturne est proposée une fois par an pour écouter tous les bruits de notre faune.

De nombreux projets existent

- Évidemment poursuite de nos balades mensuelles à thème mais en élargissant quelque peu notre territoire de découvertes (étangs de La Capelle, berges du Gardon .)
- À l'automne, « cours nature », en soirée, toujours dans l'esprit très convivial qui caractérise le club.
- Nouveau sentier découverte de la nature.
- Organisation d'une exposition de photos nature.

NOS SOUHAITS :

- évidemment poursuite de la diffusion de l'esprit de respect de la nature avec notamment disparition de tout dépôt sauvage de déchets en particulier autour

des colonnes !!

- Encourager l'utilisation du bac à compost, pour les matières biodégradables, disponible pour tous, place de la Liberté.
- augmentation des participants au club nature et principalement de jeunes qui s'impliqueraient dans ses activités et son organisation.

Rejoignez nous donc le deuxième dimanche du mois devant la mairie de 9 à 11h ; pas d'inscription ni cotisation seulement une bonne humeur et l'envie de découvrir les innombrables merveilles de notre belle nature.



L'Orchis Bouc

Immense orchidée de 90 cm de hauteur répandant en effet des relents fétides qui attirent un grand nombre d'insectes.

Elle tire des langues de près de 7 cm de longueur pour le plaisir des abeilles pollinisatrices.

On la trouve sur terrain sec et calcaire et elle étale sa hampe florale à partir de mai jusqu'en juillet.

Contacts :

DEPASSE Hervé 04 66 03 18 24

joethdps@sfr.fr

BETEILLE André 04 11 83 24 39

abeteilleg@neuf.fr

GREER Yvan 04 66 37 35 53

greerlibbrecht@hotmail.com

Sur le site: www.vallabrix.com

L'ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS



Cette année 2012-2013, 79 adhérents ont participé aux différentes activités et animations.

Du lundi au jeudi, 7 activités se sont succédées dans la salle municipale, soient 10 heures au total par semaine.

Du sport: yoga, gym, step, Pilates et Nia.

Du loisir: danse et chorale.

Les adhérents viennent de Vallabrix mais aussi des villages alentours.

Nous remercions la mairie de permettre toutes ces activités dans le foyer. L'association anime également le village en organisant un marché de Noël fin novembre et un vide-grenier au printemps. Ces

événements sont attendus même en dehors de Vallabrix et attirent les visiteurs qui en profitent pour visiter le village.

La chorale a présenté son répertoire de chansons du monde et chansons françaises lors d'un concert le 25 mai dernier. La météo a obligé à un changement de lieu et c'est dans le foyer qu'un public enchanté a applaudi la prestation de ce petit groupe. Quelques voix supplémentaires seraient les bienvenues.



Nous avons une pensée toute particulière pour Héléne Bourdet qui nous a quittés très rapidement au mois d'avril. Elle était trésorière de l'association depuis juin 2011. Elle participait au cours de gym du mardi soir.

L'assemblée générale s'est réunie le mardi 18 juin 2013. Le bureau a fait les bilans (moral, d'activité et financier), qui ont été approuvés par l'ensemble des adhérents présents ou représentés. Cette réunion n'a pas permis d'élire un nouveau bureau. Tous les adhérents ont été convoqués à une assemblée extraordinaire.

Finalement depuis le 2 juillet 2013, le nouveau bureau est élu, ce qui va permettre la reprise des activités en septembre.



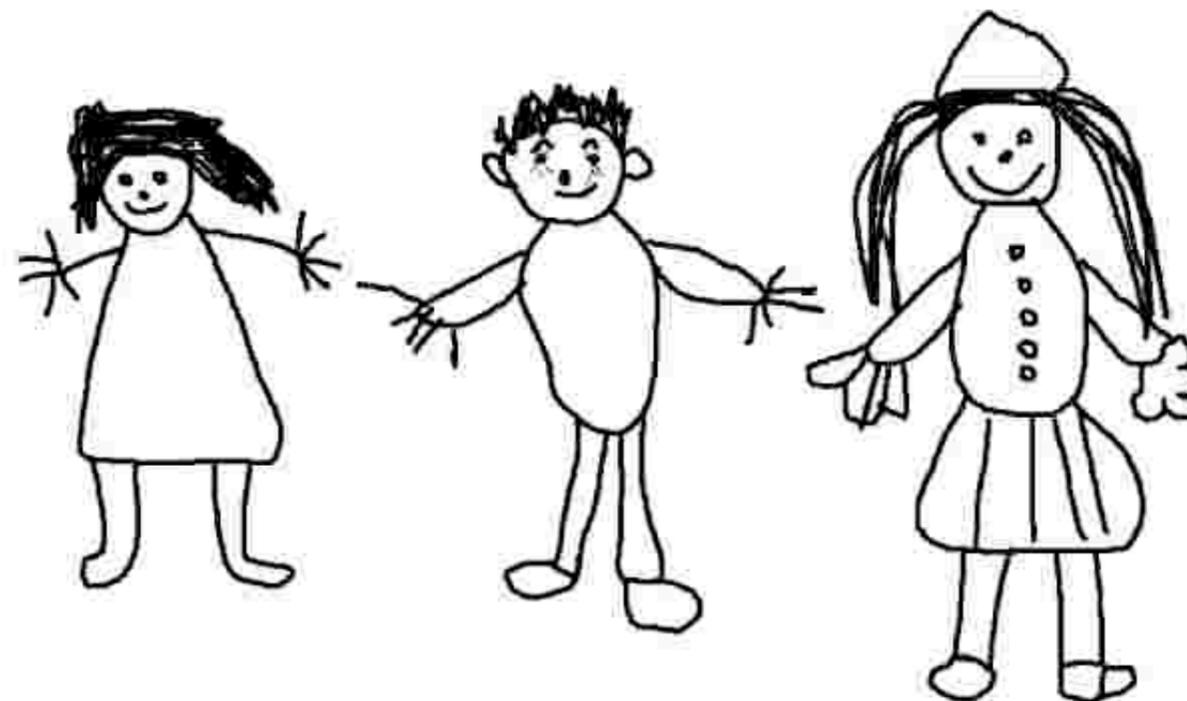
Président : Carmen Mazier - **Secrétaire :** Hervé Depasse - **Secrétaire adjoint :** Anne-Marie Rieu

Trésorier : Cathy Depasse - **Trésorier adjoint** André Bréteille

Toute l'équipe vous souhaite un bon été et vous donne rendez-vous pour la rentrée.

Marie-Hélène Vaux

APE



La convivialité et la bonne humeur !

Tout au long de l'année, l'APE s'est motivée pour rassembler le plus grand nombre d'entre nous, afin de rester un élément indispensable du bon fonctionnement de l'école.

Grâce aux dons et recettes des événements organisés tout au long de l'année, nous avons financé les projets de nos trois classes : spectacle de Noël, rencontres sportives, balade en calèche, sortie au Seaquarium du Grau du Roi. La Castagnade du 26 octobre a été un moment convivial et gourmand.

Le vide grenier du 18 novembre a permis aux quelques mamans participantes de faire un tri dans leurs placards et aux chineurs de trouver de quoi donner le sourire à leurs enfants et petits-enfants.

L'APE a participé au Marché de Noël du 25 novembre, en présentant les créations de nos enfants (tablier, déco de Noël...) Nous réfléchissons déjà à de nouvelles idées pour l'année prochaine...

Encore une fois, nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées pour notre loto, qui a été une réussite!! La fête de l'école a été un très bon moment de partage. Nous remercions Thibaud et son groupe qui font désormais partie du décor, et qui enchantent petits et grands.

Peut être ne devrions nous pas attendre la fin de l'année pour pouvoir tous se rencontrer !!!

Ces rendez-vous sont difficiles à mettre en place, mobilisent de l'énergie, alors nous remercions vivement les parents et amis qui sont présents et solidaires, et

espérons que le cercle s'agrandisse.

Nous remercions également nos quatre enseignants, en souhaitant à Marina, Séverine et Vincent de s'épanouir dans leurs nouvelles écoles, et sommes sûrs que leurs nouveaux élèves sauront les apprécier autant que nos enfants.

A la rentrée, une nouvelle équipe pédagogique sera présente pour accueillir nos enfants.

Seule Gwenaëlle restera de la partie. Les prévisions pour la rentrée semblent s'améliorer malgré les nombreux départs en 6^{ème} et les déménagements ; nous devrions pouvoir préserver nos trois classes et pérenniser ainsi le fonctionnement allégé et agréable de notre école.

L'APE fonctionne avec les souhaits de nos enseignants, nous aimerions donc que l'investissement soit réciproque, et que les projets fleurissent pour l'année à venir.

Merci à Eliane, toujours disponible et à l'écoute, Aurore, Virginie, Laura pour leur patience et leur gentillesse. Et enfin merci aux habitants de nos deux villages qui se sont investis et nous accompagnent dans le bon déroulement des activités et manifestations de notre école.

L'équipe en place sera démissionnaire à la rentrée comme il se doit, pour laisser la place à un nouveau bureau, pour de nouvelles idées et de nouvelles aventures...

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite un très bon été.

L'ÉCOLE



L'école bouge, visite, fait du sport. Apprentissage du corps et de l'esprit et culture vont de paire.

La Médiathèque a été bien investie par les élèves. Des visites régulières des trois cycles ont eu lieu. La recherche de documents liés à un sujet étudié en classe est une des raisons de la fréquentation de la bibliothèque municipale notamment pour les cycles 2 et 3.

La classe de GS, CP, CE1 s'est renseignée sur les cabanes et les animaux. Cela a abouti à la construction de cabanes avec l'aide des parents et de Sylvain Todesco qui a mis à leur disposition, branches, feuilles et cordes.

Du CE2 au CM2, la recherche documentaire fut axée sur les vers et fourmis au 2ème trimestre et sur la seconde guerre mondiale au 3ème trimestre. Pour le cycle 1, les visites avaient pour but de se familiariser avec le livre, la façon de l'utiliser au mieux, le plaisir de choisir pour soi et pour la classe, l'écoute d'histoires ou de contes.

Les conteuses de la Médiathèque d' Uzès ont, comme chaque année, présenté des livres aux tout-petits jusqu'au CP. Les élèves ont pu voter pour leur livre préféré.

L'ensemble de l'école a vu l'exposition Land Art de Florence Delannoy, dans la cour de la Médiathèque, où se mêlaient mobiles en céramique légère et mandalas de sable.



Les artistes ont pu montrer leur talent avec le concours du Jeune Dessinateur organisé par la PEEP, sous l'impulsion des enseignants. Le thème de cette année était « Le cirque ». Une fois de plus les élèves ont été primés. Noémie Giraud et Yann Brun ont gagné la finale régionale et leurs dessins ont concouru au niveau national. Marcel Greco a obtenu le prix du jury au niveau départemental. Maxime Aillot et la classe de cycle 3 se sont distingués en finale départementale.

Au niveau sportif, plusieurs rencontres ont permis de se confronter avec d'autres classes. Les plus jeunes ont participé à une course d'orientation organisée par Marie Truchet dans les rues du village.

Marie-Hélène Vaux



L'école recherche une balance Roberval pour travailler sur les masses et les pesées avec les élèves (prêt ou don)

Merci d'avance



**OSIRIS
UN PASSAGE
REMARQUÉ À
L'ÉCOLE !**

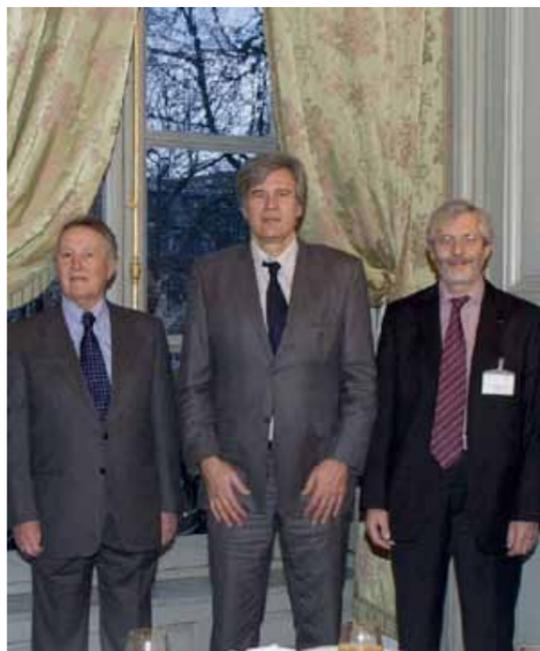
Pendant 6 semaines, Osiris d'origine colombienne a effectué un stage dans la classe des maternelles.

Prenant de nombreuses initiatives et toujours disponible pour les enfants, Osiris a apporté beaucoup pendant la durée de son stage.

Nous lui souhaitons de réussir son insertion professionnelle en France et nous l'accueillerons toujours avec plaisir à Vallabrix.

Bernard Rieu

INITIATIVE



Un retraité actif, Alain Loones, s'investit dans l'Enseignement Agricole pour préparer les agriculteurs de demain : C'est l'objet d'un rapport qui vient d'être remis au Ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, par l'Observatoire National de l'Enseignement Agricole présidé par Henri Nallet, ancien ministre de l'Agriculture, et auquel Alain Loones a largement participé. Cette étude prospective présente plusieurs scénarios permettant d'anticiper les futurs métiers de l'agriculture de demain.

Pour rester dans le domaine agricole : Alain Loones vient de prendre la présidence de l'Association des Ingénieurs Agronomes du Languedoc-Roussillon, nombreux dans notre région qui compte 1785 ingénieurs agronomes, issus des Ecoles Nationales Agronomiques de Paris, Rennes, Montpellier, Nancy, Toulouse et d'Alger.

L'objet de cette Association, dont le siège est à Montpellier est :

- La représentation des ingénieurs agronomes du Languedoc Roussillon,
- L'aide à la recherche d'emploi des jeunes diplômés et aux évolutions de carrière pour les plus confirmés:

- L'animation du réseau local des anciens élèves des grandes écoles agronomiques, l'organisation d'évènements à caractère ludique ou informatif tels que conférences, sorties, etc...

Sylvie Lafay

TÉMOIGNAGE

SOUVENIRS

Le 18 juin n'est pas si loin. C'est l'occasion de se souvenir du 1er appel du Général de Gaulle: « Ici, Londres, les Français parlent aux Français ». Cet appel du 18 juin 1940 a été entendu à Vallabrix par Adèle Prozen, mère de Marie-Thérèse Andréi François. Elle en parle alors à son père pour savoir ce qu'il fallait en penser. Serait-elle la seule à avoir entendu cet appel dans le village? A l'époque, Adèle habitait chez sa grand-mère sur l'actuelle place de l'Hôtel de Ville. En effet, sa mère était décédée

à sa naissance. Son père avait une grande admiration pour elle. Elle écoutait beaucoup la radio, presque toute la journée. Elle adorait les discours, les belles paroles. Elle lisait également beaucoup. Plus tard elle a créé le club du 3ème âge. C'était l'occasion pour les femmes de se réunir, pour discuter, blaguer.

Cette rubrique vous intéresse? Vous pouvez nous communiquer vos histoires anciennes, cela permettrait de faire revivre le passé du village (texte, enregistrement, mais aussi nous pouvons recueillir votre parole).

Marie-Hélène Vaux



NOS JEUNES



Déguisements remarquables lors du Carnava du lycée Gidel pour Cassandra, Alizée et Florian...

FÉLICITATIONS...

- Florian Papaïx - Bac S - Admis
- Jonathan Mutel - Bac Technique Musique - Danse - Admis Mention Bien

...& BONNES VACANCES

FÊTE DES VOISINS

Quartier le Planet

Quartier du grand Planas

La fête des voisins s'est déroulée dans une bonne ambiance de conviabilité et de bonne humeur sur le Chemin du Grand Planas. Autour de plats et de boissons soigneusement préparés, une bien belle et agréable soirée où anciens et nouveaux venus ont pu échanger et partager un bon moment malgré un temps glacial. Une nouvelle fois à renouveler « L'an que ven ».



Quartier Mairie

Une vingtaine de personnes s'est réunie dans le foyer en raison de la météo un peu fraîche pour fin juin. Une ambiance très conviviale a permis de réjouir les papilles et le coeur. Un échange de recettes salées ou sucrées, une



dégustation de vins, que de bonnes choses dans le projet à recommencer l'an prochain. Deux délégués sont allés en reconnaissance au Grand Planas. Que de courageux dans ce quartier! Repas dans la rue avec lampadaires de fortune et doudounes pour tout le monde.

Marie-Hélène Vaux

LA MÉDIATHÈQUE

Depuis le mois de septembre, la Médiathèque a ouvert ses portes dans un lieu magnifique rénové par la municipalité. Les étagères se sont peu à peu remplies grâce aux dons des villageois qui ont été très généreux.

La DLL (Direction du Livre et de la Lecture) de Nîmes nous a également beaucoup aidé pour permettre d'offrir un choix plus large de documents.

Une équipe de bénévoles vous accueille et peut vous conseiller ou rechercher des informations pour vous. Tout public est accueilli: adultes, adolescents, enfants petits et grands, actifs, retraités, hommes et femmes, résidents du village ou des alentours, résidents occasionnels...

Ce que vous pouvez trouver:

- de la fiction: romans, romans historiques, romans locaux, science fiction, policier, romans étrangers (notamment en langue anglaise)...
- des biographies,
- de la poésie,
- du théâtre,
- des documentaires,
- des BD (bandes dessinées),
- des albums jeunesse et des romans jeunesse, quelques livres avec CD,
- des magazines,
- des DVD.

Le fonds documentaire change régulièrement grâce au passage du bibliobus environ tous les 4 mois. D'autre part la mairie a alloué un budget pour l'achat de livres. Dès le mois de septembre, vous trouverez quelques livres neufs.

La DLL nous permet d'avoir une malle de DVD qui change tous les 3 mois. Le prêt des DVD est très réglementé et demande d'acquitter le droit de prêt. C'est pour cela qu'il est coûteux d'acquérir pour la Médiathèque des documents vidéo pour son propre compte.

Vous trouverez sur le site de Vallabrix (<http://www.vallabrix.com>) des listes à consulter pour les livres du bibliobus et les DVD.

En lien avec l'association « La fenêtre à meneaux », vous pouvez voir des expositions, rencontrer des écrivains...

L'équipe est partante pour entamer une nouvelle année de fonctionnement. Vous pouvez vous joindre à nous, si cela vous intéresse. Le travail demandé correspond à l'accueil des lecteurs, le rangement des livres, l'entretien des livres et leur codage, la préparation du passage du bibliobus, la préparation de la malle de DVD pour l'échange, l'accueil des classes et bientôt l'informatisation du fonds documentaire et des prêts.

Nous aimerions également savoir si le fonctionnement actuel (ouverture, fonds documentaire) vous convient. C'est grâce à vos remarques, vos demandes que nous pourrions améliorer le service proposé. Toute idée est bienvenue. Vous pouvez répondre à un petit questionnaire disponible dans la gazette ou à la Médiathèque.



Groupe d'étudiants apprenant le français

HORAIRES D'ETE 2013

ATTENTION
Nouvelle organisation du 11 juillet au 24 août 2013
Fermeture de la médiathèque du 12 au 17 août 2013

JUILLET 2013

L 01/07	17h à 19h
J 04/07	17h à 19h
S 06/07	10h à 12h
J 11/07	17h à 19h
J 18/07	17h à 19h
J 25/07	17h à 19h

AOÛT 2013

J 01/08	17h à 19h
J 08/08	17h à 19h
J 22/08	17h à 19h
L 26/08	17h à 19h
J 29/08	17h à 19h
S 31/08	10h à 12h

Pour nous joindre aux heures d'ouvertures

04 66 03 18 86

e-mail: mediatheque@vallabrix.com

EXPOSITION DU CENTENAIRE

1914-2014 :

la commémoration du centenaire de la grande guerre se prépare dès la fin de l'année 2013.

La médiathèque souhaite organiser une exposition à partir des documents qui pourraient lui être confiés par les Vallabrixois. Un appel est lancé à toutes les familles qui possèdent encore des témoignages sur cette période.

Sur cette guerre qui a touché particulièrement le monde rural, il nous semble essentiel que les témoignages proviennent des archives personnelles. Lettres, objets, photos, ... nous recevons tous types de documents et nous en prendrons soin.

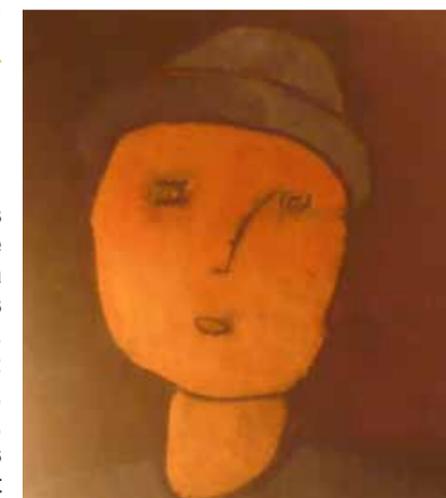
LA FENÊTRE À MENEAUX



ACTIVITÉS CULTURELLES ET CLUBS

Une petite année d'existence, un peu plus d'expérience, beaucoup de constance de la part des bénévoles. Les activités de la médiathèque, proposées et organisées par la Fenêtre à meneaux ont été variées. Des clubs ont fonctionné toute l'année : Tai chi Chuan, conversation anglaise, cinéma, méthodologie pour les ados, d'autres se sont déroulés pendant les congés scolaires : calligraphie, cinéma et Kamishibai pour les enfants.

Les murs de la médiathèque ont accueilli quatre expositions qui ont chaque fois créé une atmosphère particulière dans ce lieu : œuvres d'adultes handicapés de l'ADPEI 30, Les Agarrus, à Bagnols sur Cèze, dessins d'enfants de l'école primaire, suspensions aériennes et mandalas dans la cour de Florence Delannoy, photos de voyage dans le Sud Bolivien.



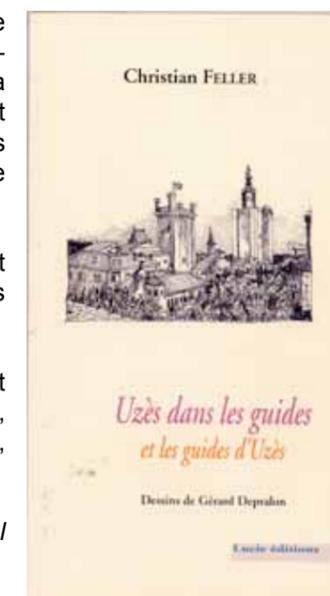
Des événements ponctuels ont jalonné l'année : la réception des livres d'artistes de Mme Laborie, et de la collection d'objets d'écriture offerts par Michèle DALMASSO-REVERBEL en février ; la conférence « Uzès illustrée » de Christian Feller de la librairie Racines en mars qui a attiré des auditeurs de Vallabrix mais aussi d'Uzès et d'autres villages, et celle de Michel de Roy sur le roman policier qui s'est déroulée dans l'intimité d'un public Vallabrixois ; la fête de la musique avec les musiciens amateurs de l'association Goûters musicaux en Uzège, suivie de la projection d'un opéra filmé.



Tous les clubs reprendront leurs activités à la rentrée. Et début 2014, le club Nature proposera une série de « soirées instructives ».

En attendant, la médiathèque reste ouverte pour le prêt de livres et de DVD et nous vous souhaitons un bel été, agrémenté de lectures divertissantes, drôles, instructives, poétiques ou palpitantes...

Madeleine Mutel



STAGE CALLIGRAPHIE

Les, 27 et 28 février, quelques enfants ont fréquenté l'atelier de calligraphie pour redécouvrir le plaisir d'écrire. A partir du poème de Rimbaud : «Voyelles» le jeu graphique des lettres gothiques, chancelières, onciales ou cursives a servi de point de départ à la création de petits «livres d'artistes» individuels à la manière de Mireille LABORIE; celle-ci est venue nous rendre visite et a initié les enfants à la reliure en leur faisant réaliser de jolis carnets de dessins à la plume.

Aspect ludique, expression personnelle, instant merveilleux entre le passé et le présent, notre recherche a prouvé que la trace créée est dans l'art du possible.



UN GRAND MERCI

La commune remercie deux personnes ayant fait des dons particulièrement intéressants pour la médiathèque.

Michèle REVERBEL était écrivain public; un film lui a été consacré et a été diffusé dernièrement à Uzès. Par amitié elle a fait don d'une partie de sa collection d'objets d'écriture.

et Mireille LABORIE, née Dussaud, est créatrice de livres d'artiste. De par ses origines dans le village elle a offert certains de ses plus beaux exemplaires à la médiathèque.

Dany François



oeuvres au Musée de la poste à Paris, qui a tourné « Je vous écoute écrire » un film-portrait émouvant de cette femme passionnée et passionnante, donnant par le biais de l'écriture, l'envie aux autres de s'exprimer, se libérer... Activités ludiques pour certains, thérapie pour d'autres, où l'art et les mots s'entremêlent.

Sylvie Lafay

LES BÉNÉVOLES DE LA MÉDIATHÈQUE ET DE LA FENÊTRE À MENEUX



De gauche à droite, derrière Marie-Hélène, Anne, Uralka, Dany, Claire, Régine, Martine, Béatrice, Julie, Yvan, Philippe, Bernard

Devant Mathilde, Madeleine, Denis Cholin, Anna Capovilla, Anne-Marie, Odile

Les bénévoles des permanences

Les bénévoles de la Médiathèque et de la fenêtre à meneaux



FLORENCE DELANNOY À VALLABRIX – UN PROJET PÉDAGOGIQUE AUTOUR DU LAND ART

Plusieurs expositions ont fait connaître le travail de Florence Delannoy à Vallabrix : chez Sylvie Lafay en 2007, chez Caroline Fawkes en 2012, et ce printemps à la médiathèque dans le cadre des derniers chemins d'art. Son oeuvre délicate de céramiste qui associe la terre et l'air trouve en chacun de nous des affinités. Elle vient éveiller notre désir d'être légers, d'évoluer dans l'espace malgré le poids de la matière.

Les enfants de l'école qui ont visité sa dernière exposition ont tout de suite aimé ses fleurs en suspension, ses personnages flottants, endormis ou

dansants. Ils ont peut-être retrouvé dans ces créations une atmosphère de conte merveilleux. Ils ont vu aussi comment l'artiste transforme des matériaux bruts, terre, sable, cailloux en figures abstraites, mariage de lignes et de couleurs, tapis éphémères propices à une réflexion sur nos liens avec la nature.

Florence Delannoy a proposé aux enseignants de l'école d'initier les enfants aux pratiques artistiques inspirées du Land Art. La commune soutient ce projet pédagogique où leur créativité est sollicitée à partir de l'observation de la nature. Nous espérons que toutes les conditions seront réunies à la rentrée pour que les ateliers de Florence puissent voir le jour.

Odile Pernin-Vidal



LES 3 HEURES DE VALLABRIX

LE 29 JUIN A EU LIEU LA 7^{ÈME} ÉDITION DES 3 HEURES.

Une quinzaine d'équipes (coureurs et marcheurs) ont parcouru le nouveau circuit qui a particulièrement été apprécié (moins dur que le précédent, plus de chemins et de très beaux paysages). L'ambiance a été très conviviale aussi bien parmi les participants que parmi les spectateurs venus encourager.

Au départ, l'orchestre Harmonie de « Jacou - Montpellier » nous a donné l'aubade. Le maire, Bernard Rieu a ensuite donné le départ. D'emblée, la lutte fut rude entre 3 équipes d'Uzès et l'équipe de Clermont l'Hérault. Au final, 4 équipes sont parvenues à boucler 15 tours de 2,8 km soit 42 km en 3h! A remarquer aussi qu'un coureur a effectué la course seul. Il a parcouru 10 tours soit 28 km. Quant aux marcheurs, l'équipe gagnante a bouclé 5 tours soit 14km... Grand coup de chapeau à tous

Sur la place de l'horloge, la fête était au rendez-vous avec un orchestre très entraînant nous venant de La Capelle Masmolène (« Les Rocs voisins »), un bar à vin et à bière permettait de rafraîchir chacun et les repas étaient assurés grâce aux pizzas « Maniac » et aux desserts nombreux préparés par une amie de Marie- Hélène.

Après la remise des prix, la fête s'est prolongée pendant encore près de... 3 petites heures !

Nous voulons remercier tous les participants, la municipalité pour son aide précieuse, les bénévoles et en particulier les signaleurs qui avaient certainement le rôle le moins amusant mais tellement important pour rendre cette course la plus sécurisée possible.

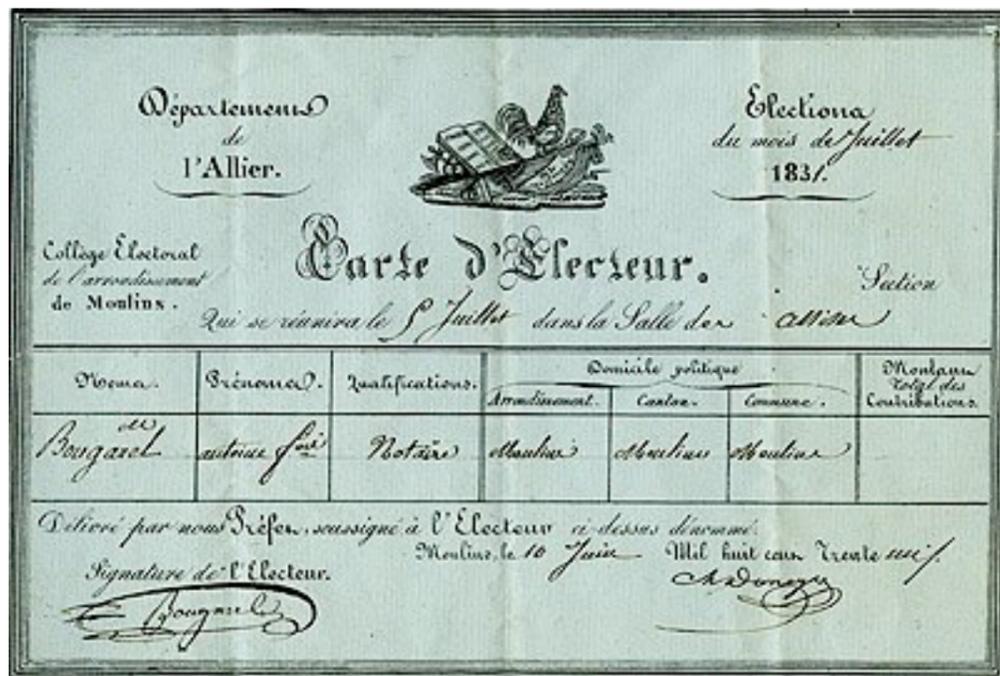
Vivement la prochaine édition !

Si vous voulez nous rejoindre pour l'organisation de cette manifestation, n'hésitez certainement pas à contacter Marie-Hélène François ou Yvan Gréer.



PATRIMOINE

LA LONGUE MARCHÉ DE LA DÉMOCRATIE



Avec le roi Louis-Philippe un commencement de régime parlementaire s'installe. Après les affrontements des «Trois Glorieuses» de 1830, le roi nouvellement installé, comprend qu'il est indispensable et urgent de réformer l'Etat. En juillet 1831 les premières élections législatives de son règne ont lieu. Les droits de postuler et de voter sont encore étroitement encadrés. Evidemment les femmes en sont exclues

Pour être candidat il fallait payer au moins 500 F d'impôts directs et être âgé de 30 ans. Précédemment sous Charles IX le postulant devait avoir 40 ans au moins et payer 1000 F d'impôts ce qui limitait très largement les candidatures.

Le droit de vote de 1831 était aussi restreint : 200 F de contributions directes au moins ce qui éliminait bon nombre d'électeurs potentiels en particulier dans les villages. Dans le canton d'Uzès, on enregistrait 9 électeurs à St Quentin la Poterie, 2 à Blauzac, 7 à Montaren, 1 à Serviers, 3 à Sanilhac, 1 à St Victor les Oules. St Siffret, Arpaillargues avaient aussi quelques électeurs. Vallabrix devra attendre 1842 pour avoir un électeur : Jean Pierre Xavier Foussat avec un peu plus de 900 F d'impôts, qui n'était pas très représentatif de la population de notre village !! .

A la veille de 1848, seulement 2,4 % des Français sont électeurs, dix fois moins qu'en Angleterre.

Les électeurs étaient essentiellement des propriétaires, des négociants, des notaires, des aubergistes, des marchands de bestiaux, de chevaux, de vin, quelques médecins, pharmaciens, des voituriers. Dans le canton d'Uzès un certain nombre de militaires à la retraite avec une bonne pension (1200 frs par an au moins et jusqu'à 5 ans de présence). Un concessionnaire de mine, image

montante de l'enrichissement dans la deuxième moitié du 19ème siècle et un fabricant de fleurets image d'une noblesse en perte de vitesse. Quelques barons, comtes, les ducs de Crussol et d'Uzès....

Notre circonscription Uzès-Pont St Esprit était divisée en huit cantons : Remoulins, Roquemaure, Lussan, St Chaptès, Bagnols sur Cèze, Uzès, Pont St Esprit, Villeneuve les Avignons. Un territoire plutôt étendu, ce qui n'empêchait pas de voter malgré les distances : pour le canton de Bagnols en 1831 sur 114 inscrits seulement 33 absents.

Cette circonscription enregistrait en 1831 autour de 500 électeurs dont les 3/4 devaient se

déplacer à Uzès pour voter. En effet la salle du Palais de Justice uzétien était le seul lieu de vote. Deux à trois jours étaient nécessaires pour départager les candidats. Pour les électeurs c'étaient jours de fête(s) : de toute la région on se regroupait, on louait une voiture pour venir à Uzès. Les pensions de famille ouvraient leurs portes pour l'occasion. Le commerce, les affaires prospéraient pendant ces trois jours. Les candidats-députés faisaient le tour des auberges, des hôtels où logeaient les électeurs. Promesses diverses, dîners offerts, tournées générales au café, cadeaux en tout genre..... Les notables, les entrepreneurs de la région se rencontraient à cette occasion, tirant des plans pour l'avenir, confortant leurs positions, leurs alliances. Les électeurs n'étaient pas dupes et jouaient «au chat et à la souris» avec les candidats députés.

Cette année de 1831, le nouveau député d'Uzès fut élu par 217 voix sur 488 inscrits et 375 suffrages exprimés. Il s'agissait de Jean-Baptiste Teste, avocat parisien de 50 ans né à Bagnols sur Cèze. Il avait de toute urgence acheter une maison à Paris pour justifier le montant d'imposition indispensable, payé juste la veille de son élection (890frs). C'était un avocat réputé tant à Paris qu'à Nîmes malgré des difficultés d'élocution.

Il avait un lourd passé politicien : représentant du Gard à la Chambre des Cent-jours en 1815, directeur de la police à Lyon pendant cette période, proscrit sous Louis XVIII, réfugié un moment en Belgique, expulsé de ce pays, puis à nouveau réfugié en 1830.

A partir de 1831 il sera réélu dans notre circonscription sans trop de difficulté. Il sera ministre du Commerce pendant trois jours en 1834, garde des Sceaux en 1839, et l'année suivante ministre des Travaux Publics en charge

de distribuer entre autre, les concessions du chemin de fer, ceci pendant trois ans. Des rumeurs poussèrent le gouvernement à lui retirer ce ministère.

Grand officier de la Légion d'Honneur, Pair de France, président de la Chambre Civile à la Cour de Cassation grâce à l'intervention d'un membre de la famille royale, son parcours continue malgré tout.

Mais en 1847 au sujet de l'attribution litigieuse d'une concession d'une mine de sel en Saône et Loire, son nom revient sur le devant de la scène. Un pot-de-vin de 94 000 F a été versé à son fils Charles. Le scandale est porté par une immense publicité. On craint le lynchage pour les protagonistes. A cette époque un instituteur gagnait 200 F de fixe par an, 600 F en tout avec ce qu'on pourrait appeler des primes. Le devis de la construction de l'école «maison ronde» de notre village se montait à un peu plus de 4000 frs. On imagine ce que représentait ce pot-de-vin et les bénéfices sur lesquels comptaient ceux qui l'avaient versé !

Teste est arrêté, incarcéré malgré son titre de Pair de France. Il se tire une balle de pistolet dans la bouche et une autre dans le cœur, se rate. Il sera condamné à trois ans de prison, la restitution de la somme de 94 000 frs et une amende du même montant au bénéfice des Hospices de Paris. Il finira sa vie en 1852 après un passage dans une maison de santé à Chaillot. Ce scandale serait à l'origine de l'affaiblissement du régime parlementaire de Louis-Philippe. La morale de cette histoire est qu'hier comme aujourd'hui, argent et politique ne font pas bon ménage, on court au devant de tentations dangereuses qui peuvent se terminer par des liaisons redoutables !

Sources : Guy Antonetti «Louis-Philippe» Edit Fayard 1994 - Archives communales de Vallabrix registre 1830 - Maurice Barraud «Le tumultueux notaire impérial de Pont St Esprit Saturnin Boisson» Edit Christian Paris - Assemblée Nationale : la République et le Suffrage Universel www.assemblee-nationale.fr

Grand merci à Mireille Olmières responsable des archives communales d'Uzès pour son aide et recherche.

Bernadette Voisin

LA VALLABRIXOISE



Notre Club a repris ses activités depuis début Septembre 2012. Elles se déroulent tous les Jedis de 14h à 18h au foyer Communal. Parties de cartes et jeux de société avec un petit en-cas vers 16h. Depuis fin Février, nous organisons tous les derniers Jedis du mois un petit Loto suivi d'un goûter. Les participants apprécient cette initiative.

En Janvier, nous avons partagé la traditionnelle galette des Rois. Notre Loto, en Février, a été un grand succès avec une forte participation. Nous en profitons pour remercier tous les généreux donateurs qui nous ont permis de satisfaire les nombreux joueurs.

Le repas de fin d'activités suivi d'un loto, a eu lieu le Jeudi 4 Juillet 2013.

C'est l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale avec, s'ils le désirent, des invités que nous sommes heureux d'accueillir.

Le Club est ouvert à tous et nous espérons de nouvelles adhésions.

LE CLUB TAURIN



Comme chaque année, le club taurin « Lou Marquès » vous attend nombreuses et nombreux pour la fête votive du 23, 24 et 25 août.

Comme chaque année, abrivado, bandido vous réserveront des sensations, les apéritifs animés et les bals vous feront danser tous les jours.

Sans oublier l'apéro-mousse du dimanche midi pour petits et grands.

Le bureau



UNE NOUVELLE EXPERTISE très SOUS ESTIMÉE dans le PROJET d'ARRETE

Résumé des épisodes précédents : nous exigeons la réhabilitation et végétalisation immédiate et mettons en doute la technique de profilage utilisée

en avril 2012 : le projet d'extension de la carrière, en tonnage (passage de 250 000 à 500 000 t/an) et en superficie (passage sur Saint Victor des Oules) déposé par le carrier est soumis à enquête publique.

en juin 2012 : dans son rapport, le commissaire enquêteur n'a retenu aucune de nos remarques et revendications, dont la principale est la réhabilitation et la revégétalisation de la partie exploitée, qui doit normalement intervenir au fur et à mesure qu'avance l'exploitation, comme mentionné dans le code minier, le schéma des carrières et l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

Dès lors, nous nous sommes mobilisés pour faire entendre notre mécontentement à la Préfecture. Des contacts et échanges réguliers nous ont permis d'exprimer nos doléances. Nous avons obtenu un sursis à statuer pour permettre à l'administration d'instruire le dossier. Le préfet a pour cela diligenté une analyse auprès d'un cabinet indépendant dit de « Restauration des terrains de montagne » (RTM), afin d'expertiser la technique de réhabilitation proposée par le carrier, déjà mise en oeuvre sur le flanc est : falaises de plus 10m de haut technique dont nous n'arrêtons pas de mettre en doute le bien fondé et la pérennité !

Les conclusions du rapport d'expertise nous donnent raison !

Connu en janvier 2013, le rapport met en cause de manière indéniable l'ancienne technique d'exploitation et l'absence de suivi de l'exploitation par les services de l'Etat. Il fait état de nombreuses dégradations actuelles et potentielles.

Pour limiter les dégâts le rapport indique que :

- la généralisation de la hauteur de gradins limitée à 5 m est essentielle.
- le maintien de l'accessibilité de toutes les zones du site (notamment tous les gradins) à des engins de terrassement est nécessaire pour la maintenance du site.
- il se confirme que le problème des canyons existants est le plus difficile à régler. Il est essentiel d'éviter à tout prix la formation de nouveaux canyons dans d'autres zones, sinon le château de sable risque de s'écrouler !

Préparation de l'arrêté :

12 février 2013 : réunion organisée par le Préfet en vue de la finalisation du projet d'arrêté au cours de laquelle :

- Le problème d'un comité de suivi est clairement posé. Les associations demandent qu'il soit mis en place dans les conditions proposées par le rapport RTM et que leur participation soit clairement mentionnée
- pour les municipalités, le problème de la sécurité d'accès au site après exploitation est important, la

question de la responsabilité de la maintenance du site après le départ du carrier est posée, il faut la retrouver dans l'arrêté préfectoral.

- 24 mai : réunion de la Commission Locale de la Carrière (CLIC) : Face à une activité importante sur le site, à des remaniements profonds de la colline, l'absence des plantations prévues en automne 2012, et forts des conclusions du rapport RTM, nous demandons fin mars à la Mairie de solliciter une réunion de la CLIC afin de faire le point avec l'entreprise et les services de l'état (DREAL) avant la sortie de l'arrêté. On ne peut pas nous recevoir avant le 24 mai !

début juin nous recevons un projet d'arrêté préfectoral qui ne tient pas compte de la plupart de nos revendications :

- La réhabilitation prioritaire du secteur ouest avant toute extension sur Victor des Oules, alors que l'administration accorde encore au carrier un délai de 5 ans pour l'achever.
- Une limitation des hauteurs de banquettes à 5 m, tel que recommandé par l'expertise RTM : en fait, les paliers de 5 m ne seraient appliqués que sur une partie du secteur ouest de Vallabrix et ce sont des paliers de 10 m qui sont prévus à St Victor des Oules. De telles falaises de 10 m rendront indéniablement inaccessibles ces lieux au public à l'issue de l'exploitation.
- Ne pas toucher à la crête entre les deux villages, alors que le projet prévoit le creusement d'un grand col. Reprendre le flanc « est » en respectant les contraintes de l'expertise, alors que l'arrêté prévoit de demander au carrier de proposer lui-même une solution !

le 14 juin : la commission de l'environnement, en Préfecture, est consultée sur la validité du projet d'arrêté. Alain Loones et Bruno Julien ont fait part de nos revendications à la Commission, qui malgré tout, a donné un avis favorable au dossier du carrier.

Toutes ces actions ont été menées au sein d'un collectif d'associations dit le « groupe de Castelnau » réunissant Vitae (Vallabrix), Saint Quentin Environnement, Sauvons nos villages (St Victor des Oules, St Hippolyte de Montaigu), UPGD (groupement d'associations), et l'Uzège qui a étroitement collaboré avec la mairie de Vallabrix pour exiger que soit mis fin à de graves atteintes à l'environnement perpétrées depuis la reprise de la carrière par la Société Fulchiron en 1997. Les associations attendent la parution de l'arrêté avant de prendre position pour une éventuelle poursuite en justice.

Maité Loones

Cathy Depasse, présidente au CLIC, a signalé au directeur du site de la Carrière, des nuisances liées par de nombreux riverains. Ce derniers propose qu'elle se fasse l'intermédiaire de toutes les récriminations et il y répondra en faisant tout pour y remédier. Nous vous conseillons donc de transmettre à Cathy tout désagrément (bruit nocturne, problème de camions, etc au 04 66 37 78 93

GOÛTERS MUSICAUX

L'association Goûters Musicaux en Uzège a été particulièrement active ces six derniers mois, avec une série de réunions et récitals qui montrent bien que la musique ne tarit pas dans notre belle région. Musiciens amateurs, jeunes élèves et futurs professionnels ont chaque fois enchanté les membres de cette association créée il y a bientôt deux ans par Sylvie Andreï, résidente de Vallabrix et elle-même pianiste enthousiaste.

Le premier Goûter de l'année, qui a eu lieu le 17 février, a littéralement fait salle comble. Composé d'habitues et de quelques nouveaux membres, l'auditoire a apprécié un menu musical très varié – musique « classique » couvrant quatre siècles, chansons contemporaines et jazz.

Le piano figurait largement au Goûter du 7 avril, qui a permis à plusieurs élèves de Véronique Pelissero, professeur de piano au conservatoire de Nîmes, de se préparer à leurs examens en jouant en public dans un cadre décontracté. Aux prestations de ces jeunes pianistes se sont ajoutées celles de quelques habitués des Goûters et de Véronique elle-même.



Le 7 mai, en début de soirée, le pianiste Cédric Lorel, qui joue au sein du quatuor Caliente mais aussi en solo, a donné un récital privé pour rôder le programme d'un prochain concert – celui-ci comprenant des œuvres de Bach, Haydn, Schumann, Fauré et Debussy. Ayant lieu en semaine, ce récital fut suivi d'un simple verre de l'amitié.

L'apéro musical du 25 mai a rassemblé un peu moins de mélomanes que d'habitude, mais l'enthousiasme était néanmoins au rendez-vous. Le 2 juin, les Goûters ont accueilli les élèves de Caroline Katchatourian, qui enseigne le piano au conservatoire de Bagnols. Caroline elle-même donnera un récital chez Sylvie Andreï le 27 juillet à 18h. Outre ses activités de professeur, elle se produit régulièrement en soliste et comme accompagnatrice.

Enfin, les Goûters Musicaux et l'association La Fenêtre à Meneaux ont collaboré pour marquer la Fête de la Musique, le 21 juin, avec une soirée dans la cour de la médiathèque de Vallabrix. Les prestations de divers musiciens ont été suivies d'un repas tiré du sac puis d'une projection de La Traviata, de Verdi.

Pour tout renseignement sur les activités de l'association ou réserver votre place à l'un des Goûters, veuillez contacter : par e-mail : goutersmusicauxenuzege@yahoo.fr par téléphone : 04 66 20 32 40 ou 06 13 56 72 57 (Sylvie Andreï)

EAU ET ASSAINISSEMENT

POINT SUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Un dysfonctionnement est apparu sur le câble qui suit la conduite entre le captage des Sablons et le château d'eau. Des micro coupures sur ce câble ont été détectées et ne permettent plus de commander le pompage de l'eau en fonction des besoins.

En attendant de trouver une solution à ce problème, un programmeur a été installé pour commander le démarrage des pompes. Ce dispositif ne gère pas les variations de consommation ce qui explique les quelques débordements du château d'eau ou des baisses de pression d'eau.

L'entreprise Lauriol a été mandatée pour résoudre ce problème.

La ligne électrique pour alimenter le château d'eau a été placée. Le financement de cette ligne est pris en charge par le syndicat d'électrification présidé par M. Vincent.

Pour la mise en place des supprimeurs à la sortie du château d'eau, c'est la société Lauriol qui a eu le marché avec un montant de **27 180 euros** contre **36 200 euros** à Suez. Les travaux vont se dérouler au mois de juillet et permettront d'augmenter la pression de l'eau de 1 bar.

Bernard Rieu

PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF DES AIDES STATION EPURATION

		DEPENSES	RECETTE PERCUES	RECETTES A PERCEVOIR
Bénéficiaire	Nature de l'opération	Montant des travaux HT / TTC	SUBVENTIONS	SUBVENTIONS
	Construction d'une station dépuratoire	408 739.28 € 488 852.17 €	CONSEIL GENERAL 0 € soit (0 %)	CONSEIL GENERAL 204 369.64 € soit (100%)
			AGENCE EAU 78 001 € soit (63.61 %)	AGENCE EAU 44 620.78 € soit (36.39 %)
				EMPRUNT 150 000 €
				AUTOFINANCEMENT 11 860.75 €

A la fin de l'année de l'année 2012 la commune accusait un déficit de **296 550.10 €** dans son budget eau et assainissement. Ce déficit important s'explique notamment par la non perception sur l'année N des subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil général du Gard sur les travaux de construction de la station d'épuration.

Au cours de l'année 2013, la commune a perçu **78 001 €** de la part de l'agence de l'eau. Il reste à percevoir dans le courant de l'été **204 369.64 €** du conseil général et **44 620.78 €** de l'agence de l'eau.

De plus avec la récupération de la FCTVA en 2014 qui s'élèvera à **63 281.01 €**, le financement sera largement couvert.

Au final, la station d'épuration aura coûté moins de 100 000 € :

Coût des travaux station épuration TTC - (subventions + FCTVA) = coût définitif et réel de la station d'épuration

488 852.17 - (78 001 + 204 369.64 + 44 620.78 + 63281.01) = 98 579.74 €

Odile Pernin-Vidal et Jérôme Carcenac

EXPRESSION LIBRE

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT 2012

Lors de la réunion du 12 mars 2013, le Conseil Municipal a délibéré sur les budgets communaux dont celui de la régie Eau & Assainissement. (Régie E&A par la suite.)

Ce dernier a été voté avec un déficit de 206 233,55 €. Aucun commentaire d'explication sur ce déficit.

Je suis conscient des difficultés de trésorerie (en 2012) engendrées par de très gros investissements (Step à roseaux, à laquelle sont venus s'ajouter le schéma directeur EP, essais de débit sur le captage).

Contrairement au budget principal qui dépend beaucoup de choix politiques du Maire, le budget de la régie E&A est principalement de l'arithmétique (+;-;X) et se tenir à un règlement où tous les usagers ont les mêmes droits et devoirs.

La régie E&A est un bien public qui appartient aux usagers, la gestion est confiée aux élus municipaux qui ne sont en fait que des locataires pendant la durée d'un mandat.

Cette régie E&A est un bien précieux héritée des anciens Consuls et Elus de Vallabrix depuis des siècles.

En tant qu'usager de la régie E&A, j'ai souhaité comprendre ce déficit global important. Par nature, (ou expérience ?), je ne me fie qu'aux informations de sources sûres, non aux explications qui me paraissent trop approximatives.

Pour avoir des informations de sources sûres ne coule pas toujours de «source», il faut parfois se montrer persuasif. Je l'ai fait via la procédure CADA, Commission d'Accès aux Documents Administratif. Pour ne savoir plus aller sur le site «www.cada.fr».

Grosso modo, le citoyen lambda peut demander et est en droit d'obtenir un document administratif par simple demande par écrit (lettre ou courriel).

De cette manière, j'ai donc obtenu les budgets 2011-2012 et prévisionnel 2013 de la régie E&A de Vallabrix.

La comptabilité officielle est faite pour des personnes initiées, pas pour moi, j'ai pris le temps de retranscrire comme si c'était mon budget personnel. Ce que je perçois (retraite) et ce que je dépense, grosses dépenses traitées à part.

Le résultat tient sur un tableau d'une seule page, le document officiel en comporte 23.

Pour arriver à ce résultat, je n'ai pas tenu compte du «jeu d'écriture comptable» virtuel à mon niveau d'usager, mais qui, sans doute, a son utilité en cas de privatisation auprès d'un repreneur «financier» à but lucratif ?

Le comptable de la Mairie a bien voulu répondre à certaines de mes interrogations ce dont je le remercie.

Il ne faut pas prendre le résultat ci-dessous au pied de la lettre ou à l'€ prêt. Les seules prétentions étant de rendre ce budget plus lisible aux non initiés et d'entrevoir une tendance pour les années à venir.

Sauf l'estimation de l'eau potable non vendue selon le constat du schéma directeur EP, tous les chiffres détaillés sont issus du budget officiel, le nombre de compteurs et les quantités eau assainissement correspondent au total du tableau de facturation, donc non contestables.

Les manques éventuels en recettes pourraient provenir

des contributions aux raccordements eau potable et eaux usées s'il y en a eu en 2012, en dépenses les manques seraient des oublis de ma part.

Je reste à l'écoute de remarques éventuelles pour faire mieux la prochaine fois, en 2014.

Chaque ligne du tableau peut donner matière à débat :

En cas de confirmation d'un déficit à l'avenir.

Doit-on augmenter le prix du m3 d'office ?

Ou doit-on investir dans le remplacement des compteurs ?

Voir tableau : Retour sur investissement des compteurs au bout d'un semestre semble-t-il ?

Dans l'état actuel, les usagers ayant des compteurs neufs sont pénalisés par rapport aux usagers ayant des compteurs de plus de 10 ans. L'équité entre usagers n'est plus garantie.

Tableau :

Dans l'état actuel de la Gazette, il n'y a pas la place pour insérer le tableau du budget E&A «vulgarisé».

Pour ceux que ce tableau cité dans le texte intéresserait, je peux leur adresser par courriel.

Il suffit de m'en faire la demande à l'adresse :

michelvoisin3@orange.fr

Michel Voisin





Graphisme et mise en page
Sylvie Lafay - www.komcbo.fr

Photos illustratives de nature, hormis page club nature
© Angélique Sahli